

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES

ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DE LA CONDITION DES OUVRIERS

A tous nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique en grâce et communion avec le siège apostolique

LEON XIII PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNEDICTION APOSTOLIQUES

(suite et fin.)

Ainsi chez les premiers chrétiens, telle était la vertu de leur charité mutuelle, qu'il n'était point rare de voir les plus riches se dépouiller de leur patrimoine en faveur des pauvres; aussi l'indigence n'était-elle point connue parmi eux (1). Aux diacres, dont l'ordre avait été spécialement institué à cette fin, les apôtres avaient confié la distribution quotidienne des aumônes; et saint Paul lui-même, quoique absorbé par une sollicitude qui embrassait toutes les Eglises, n'hésitait pas à entreprendre de pénibles voyages pour aller en personne porter des secours aux chrétiens indigents. Des secours du même genre étaient spontanément offerts par les fidèles dans chacune de leurs assemblées; ce que

(1), Act. iv, 34. *Neque... ovisum egene erat inter illos.*